



Communiqué de Presse

Genopole et ARD s'allient pour accélérer l'industrialisation des biotechnologies en France

Le GIP Genopole et ARD (Agro-Industrie Recherches et Développement) officialisent un partenariat stratégique pour proposer une offre commune d'accompagnement aux acteurs de la bioéconomie, industriels, startups biotech et laboratoires académiques dans le seul objectif de soutenir l'émergence d'une filière française souveraine et compétitive.

Evry-Courcouronnes, le 23 juin 2025 – En combinant leurs expertises et leurs infrastructures respectives, Genopole – premier biocluster français dédié à la génétique, la biologie et aux biotechnologies – et ARD – expert reconnu en bioraffinerie et en développement de procédés industriels, filiale du groupe coopératif VIVESCIA – ont signé ce jour une convention de partenariat de 24 mois renouvelable qui va leur permettre de proposer aux porteurs de projets un **accompagnement stratégique et opérationnel vers l'industrialisation**.

Dans le cadre de cette collaboration, Genopole et ARD vont concevoir une **offre de services intégrée**, mobilisant les compétences et les moyens de chaque entité. Ils s'engagent à mobiliser leurs expertises complémentaires ainsi qu'un ensemble d'équipements de pointe pour accompagner les industriels dans le développement et l'industrialisation de leurs procédés biosourcés. L'offre commune pourra notamment s'appuyer sur des infrastructures techniques avancées, incluant des fermenteurs de différentes capacités, des équipements de prétraitement et de post-traitement, ainsi que des outils d'analyse et de caractérisation des souches et des biomolécules. Ces moyens permettront de couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'optimisation de souches jusqu'à la montée en échelle industrielle, en passant par les phases de preuve de concept, de formulation ou encore de valorisation des coproduits. Les clients bénéficieront ainsi d'un accompagnement intégré, modulable selon le niveau de maturité technologique de leur projet.

Vers une bioindustrie compétitive et durable

Ce partenariat illustre la volonté commune de Genopole et d'ARD de **favoriser l'émergence d'une filière industrielle compétitive en France**, fondée sur l'innovation biotechnologique, la valorisation des ressources non fossiles et la souveraineté industrielle. Ensemble, ils entendent répondre aux attentes croissantes des industriels de la bioéconomie, en leur proposant une offre d'accompagnement cohérente, modulable et à fort impact, ces actions s'intègrent également aux objectifs européens.

« Cette convention marque une étape stratégique pour Genopole et pour le développement de la bioéconomie en France. En unissant nos forces avec ARD, nous créons un pont concret entre innovation amont et industrialisation, capable d'accélérer la transition vers des productions durables et compétitives. Notre ambition est claire : offrir aux entreprises de biotechnologie les moyens techniques et l'environnement partenarial nécessaires pour réussir leur passage à l'échelle, » déclare **Gilles Trystram**, Directeur Général de Genopole.

« La biotechnologie industrielle ou fermentation de précision est une filière stratégique mondialement identifiée en réponse aux enjeux de décarbonation, de souveraineté et de réindustrialisation. Le développement du biomanufacturing dans la continuité des biofondries se confirme. Avec la mise en place de cette convention, ARD est fier de pouvoir se positionner aux côtés de l'institution Genopole au service d'une filière stratégique identifiée par l'État, » se félicite **Philippe Aubry**, Directeur Général d'ARD.

Une gouvernance partagée et des engagements clairs

Pour piloter cette collaboration, un **Comité de Pilotage paritaire** sera mis en place. Il aura pour mission de valider les projets intégrés, de suivre les indicateurs de performance et d'orienter les décisions stratégiques du partenariat.

La convention prévoit également un **cadre rigoureux pour la gestion des données clients et des informations confidentielles**, dans le respect de la RGPD. La répartition des droits de propriété intellectuelle distingue les créations individuelles – qui restent la propriété de la partie concernée – des créations conjointes, qui feront l'objet d'un régime de copropriété.

Enfin, le partenariat se veut **non exclusif** : chacune des parties conserve la possibilité de développer d'autres collaborations similaires avec des partenaires tiers.

LE PARTENARIAT GENOPOLE/ARD EN BREF :

- **Mutualisation de compétences scientifiques et de capacités de R&D** des deux entités pour favoriser l'innovation, optimiser les ressources et accélérer le développement de solutions technologiques à forte valeur ajoutée.
- **Co-construction d'une offre stratégique et opérationnelle** permettant aux industriels d'accélérer l'industrialisation de leurs innovations biosourcées.
- **Création de synergies concrètes** entre les écosystèmes de la Région Île-de-France (RIF) et de la Région Grand Est (RGE), en mettant en réseau leurs forces respectives en matière d'innovation, d'infrastructure et d'industrialisation.

A propos de ARD

ARD est une société de recherche, développement, industrialisation de procédés et production à façon, spécialisée dans la valorisation des agro-ressources, dans les domaines du raffinage du végétal, des biotechnologies industrielles, de la chimie verte, et de l'intégration environnementale des procédés.

ARD est aujourd'hui une plate-forme d'innovation de renommée internationale située au nord de Reims au cœur d'un écosystème industriel et de R&D. La société ARD dispose de laboratoires, d'installations pilotes et d'un démonstrateur industriel, BioDémon.

ARD réalise des prestations de développement de procédés pour le compte de start-ups ou de sociétés industrielles, afin de dérisquer les projets sur le plan technique, et d'éclairer ses clients sur les opportunités marché et la pertinence économique de leur projet.

ARD est une filiale du Groupe coopératif VIVESCIA, présent sur la chaîne de valeur et des filières céréalière, et est membre fondateur du pôle de compétitivité à vocation mondiale « Bioeconomy for Change. »

En savoir plus : <https://www.a-r-d.fr/>

A propos du Groupe VIVESCIA

VIVESCIA est un Groupe coopératif agricole et agroalimentaire de dimension internationale avec 4,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires au 30 juin 2024 et 7 100 collaborateurs, répartis sur 25 pays. Spécialisé dans la culture et la valorisation des céréales, VIVESCIA appartient à 9 500 agriculteurs-entrepreneurs du Nord-Est de la France. Le Groupe s'attache à prendre soin du grain, de la Table aux Champs, avec son collectif d'hommes et de femmes engagé dans des filières végétales durables. 3,4 millions de tonnes de céréales sont collectées chaque année par la Coopérative et ses filiales agricoles, 2 000 bières consommées chaque seconde dans le monde sont brassées à partir de malt Malteurop. 1 produit issu de notre marque Francine est acheté chaque seconde en France. Grands Moulins de Paris accompagne 1 artisan boulanger sur 3 en France. Des milliers de consommateurs partagent des pauses salées, sucrées, gourmandes, en France et dans le monde grâce aux croissants, viennoiseries, pâtisseries et pains, fabriqués par Délifrance. Nos expertises se déploient aussi dans la filière maïs semoulier avec KALIZEA, la nutrition animale avec NEALIA, et au sein de l'écosystème des biotechnologies et de la chimie du végétal avec ARD.

En savoir plus : <https://www.vivescia.com/>

A propos de Genopole

Biocluster français dédié à la recherche en génétique et aux biotechnologies appliquées à la santé et à l'environnement, Genopole rassemble 78 entreprises de biotechnologies, 16 laboratoires de recherche, 23 plateformes technologiques*, ainsi que des formations universitaires (Université d'Evry - Paris Saclay).

Son objectif : soutenir les entreprises de biotechnologies et le transfert de technologies vers le secteur industriel, favoriser le développement de la recherche dans les sciences de la vie, développer des enseignements de haut niveau dans ces domaines.

Présidé par Stéphane Beaudet et dirigé par Gilles Trystram, Genopole est principalement soutenu par l'État, la Région Ile-de-France, l'agglomération Grand Paris Sud et l'AFM-Téléthon.

En savoir plus : <https://www.genopole.fr>

(*) Chiffres déc. 2024



Contacts Presse :

Virginie Boisgontier, consultante RP – virginie.boisgontier@scribacom.fr – 07 86 75 02 97

Marie Pfeiffer, Groupe VIVESCIA – marie.pfeiffer@vivescia.com – 06 81 19 95 18